

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 48

Artikel: Le règlement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. J. J. J. et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE. — dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 novembre 1919. — La cure de Baulmes (Jean des Sapins). — Lè z'enfants ao dzo de voua (Marc à Louis). — Loin-tains êchos de la mobilisation. — Pastel (Marc Monnier). — Les hercules il y a cent ans. — Pétaboson (Djan-David). — Question de mots (G.-W. Moser). — L'Anglais et le père David (A. R.). — Les rôdeurs. — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

LA CURE DE BAULMES

PAREILLE à un château féodal, elle se dresse sur une éminence, au pied des derniers contreforts du Jura. Brusquement la montagne finit; la pente devient plus douce et, après les pins, les sapins et les hêtres rabougris qui cherchent leur vie entre les fentes des rocs, voici la région des vergers, des petits vallons fleuris, des prés en terrasses au milieu desquels se cache le village.

Ses bonnes maisons campagnardes, avec leurs galeries à jour, leurs larges avant-toits et leurs petites fenêtres ouvertes au soleil, semblent être venues se blottir là pour demander à la cure aide et protection : émouvant rappel de l'époque où, de son château-fort, le seigneur protégeait ses féaux sujets contre les invasions fréquentes des chevaliers pillards.

A un jet de pierre des derniers rochers, au milieu d'un verger en pente planté de vieux pommiers moussus, la cure s'élève, lourde et massive, pareille à un édifice moyennageux. Rien ne la domine, sinon l'église qui, avec le cimetière, occupe toute la colline voisine, et la grande forêt de sapins qui escalade les rochers de l'Ermitage, gravit les pentes, descend les ravins, contourne les pâturages et monte jusque près des sommets.

Dans ce merveilleux cadre de verdure et de rochers abrupts, la cure dresse vers le ciel son haut toit brun, pareil à un capuchon gigantesque. Et plus près, les dépendances, plus basses, comme il convient, disparaissent sous une végétation de plantes grimpanes. La route de la montagne passe devant la haute façade aux fenêtres étroites et aux contrevents verts et blancs, un marronnier, au feuillage puissant, couvre de son ombre le petit chemin au fin gravier et dans la petite cour carrée la fontaine coule. Suivez ce chemin, passez sous le mur d'enceinte qui disparaît sous le lierre robuste et regardez les larges blocs de tuf dont il est formé; tout de suite vous distinguez la trace d'une porte ancienne, et plus bas, voici deux meurtrières où peut-être des hommes d'armes montèrent jadis la garde.

Mais la végétation a tout envahi, et cette évocation du moyen-âge disparaît quand on examine le bâtiment lui-même, tout à fait pareil à un manoir du dix-huitième siècle. Sous les fenêtres, placées au petit bonheur, passe une glycine dont les grappes violettes embaument l'air. Une porte verte donne accès à une longue rampe d'escaliers aux marches usées par le temps. Et voici le vestibule sombre d'où l'on pénètre dans la cuisine — sombre également — parce que tournée au nord.

D'abord on n'aperçoit que le foyer, le vaste foyer surmonté de la haute cheminée au large manteau. Puis le regard s'habitue à cette demi-obscurité. Le plafond a des poutres mal équarries et par la petite fenêtre les premiers rayons du soleil levant doivent, en été, jouer contre les murs de cette pièce.

Tournées généralement au midi, les chambres sont toutes de dimensions moyennes et de forme irrégulière. Mais partout les murs sont d'une épaisseur démesurée. A la base, ils atteignent environ un mètre soixante, aussi, quand on pénètre dans les caves, a-t-on l'impression d'entrer dans les prisons d'une antique forteresse.

Des fenêtres, encadrées de verdure, on voit les toits bruns du village, les campagnes fleuries, un coin du lac de Neuchâtel et, plus loin, le grand plateau vaudois qui s'étend jusqu'aux Alpes, perdues, là-bas, dans la brume.

Tout près, le grand jardin potager s'étale au soleil. Tulipes, pivoines, roses trémières et giroflées — toutes les fleurs du vieux temps — voisinent avec les carreaux de légumes. Et entre les rosiers, qui fleurissent de bonne heure, passent de petites allées bordées de buis, se rejoignant toutes près de la pièce d'eau.

Mais il a beau embrasser l'horizon, le regard s'arrête involontairement sur la colline voisine où s'élève l'église, jadis dédiée à St-Pierre, et qui maintenant dresse sa masse carrée et nue à une faible distance. Son large clocher bourguignon est surmonté d'une haute flèche et, à travers les petites fenêtres en ogive, la voix puissante des cloches s'échappe, passe sur le village, monte vers les rochers et remplit l'espace.

JEAN DES SAPINS.

Cri du cœur. — M. X. à une dame en visite:

— Et vous, chère Madame, quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée ?

— Je ne sais plus au juste, mais ce que je sais, par exemple, c'est que je ne devais pas avoir l'âge de raison.

Le règlement. — Un pauvre diable famélique et dépeuillé se présenta hier à la chancellerie afin d'obtenir un passeport :

— Votre profession ?

— Je n'en ai pas... je vis comme je peux.

— Vous n'avez pas de profession ?

— Non, monsieur.

— Alors mettons : « Rentier ; » c'est le règlement.

LÈ Z'EINFANTS AO DZO DE VOUA

LÈ z'affère l'ant bin tsandzî du lè z'aoutro iädzo, po lè bouibo principalameint. Dein lo vilhio teimps, lè z'enfant vozèyîvant lau père et mère. La demeinde la vèprâ sarant pas saillâ sein que l'aussant demandâ la permechon. Et pu faillâ ître revenu à l'ottô po gouvernâ, se on étai on valet, ào bin po fère lo petit goutâ, se on étai onna fèmalla. A midzo, faillâ medzî sa soupa, ào bin gâ! on la retrovâ retsaudâie po son goutâ; pas quïestïon

d'ître gormand. On devèssâi obèi, sein quie, malheu! on étai su de passâ pè lè z'estrivière.

N'è pas quemet lè dzouveno de vouâ. On lè z'a tot laissî fère. Sant pas pî bin adràî fé que diant tèà lau pareint. Se voliant saillî, on sâ pas quand revindrant. Prègnant lau locipède et pu... dziblîe! Lo père pâo prau gouvernâ et ta mère ein sarâ quitta po fère lo café. Revindrant quand que sâi et sè fotrant de cliiau que sarant prau n'hardî po lau dere que sant trau restâ. Se n'amant pas la soupa, on lau baille à la pllièce tote sorte de bon z'affère. N'ant pe rein mè de respè po nion, que sâi lo syndico, lo municipau, lo régent, lo menistre, brèfe quin précaut que sâi. Ne sè pas, mà tote cliiau z'hïstïoire de bochevouïski lau z'ant rein fé de bin!

Prau suque cein vo venî que lè pareint devètrant demandâ la permechon à lau mousse, et na pas lo contrèro. L'autr'hi lâi avâi duve galèze fèmalle, prau su que l'avant trente ans eintre lè duve, que sè devasâvant à catson. Ne sè pas cein que l'avant tant à sè racontâ, mà à lau mene, à lau rize, on vavâi que ne sè recordâvant pas lo làvro dau saint-hommo Jobe de la Bibllia. Seulameint s'étant pas tsouye bin adràî et n'avant pas fé atteinchon que lau mère, que l'étant dein la pâilo delè lè z'avant oyu. Lè dzouvenette l'ant fini pa s'ein apècadre et iena ie fâ à l'autra :

— Crâio bin que noùtrè mère l'ant attiutâ!

— Pouh! et pu d'aïlleu, on pâo lau racontâ ell'hïstïoire : *ie sant maryâie!*

... Crasette, iô sarâi-vo se n'étant pas maryâie ?

MARC A LOUIS du Conteur.

Embarras peu commun. — Deux jeunes garçons ne trouvaient, chose étonnante, aucune peccadille à avouer à confesse. Ils en étaient presque confus.

Un jour, passant devant un abricotier chargé de beaux fruits, ils le dépouillent complètement.

Cet exploit accompli :

— Eh! bien, dit l'un des coupables, cette fois, nous avons un *bon* péché sur la conscience.

— Oh! oui, fait l'autre, on peut maintenant aller à confesse. — V. P.

Chacun son goût. — Un aubergiste avouait qu'il préférât garder un panier de prunes que deux femmes. Il avait été marié deux fois et l'une de ses femmes s'était échappée. Impossible de la retrouver. — V. P.

LOINTAINS ECHOS DE LA MOBILISATION

UN de nos abonnés, qui avait cédé pendant quelques mois d'hiver sa maison de campagne située dans une petite localité des Franches-Montagnes, à l'état-major d'un bataillon de la Suisse centrale, pour en faire une « Soldatenstube », vient de trouver, dans le tiroir d'une table, le brouillon d'une lettre très touchante dans sa naïveté, qu'un soldat, au cœur meurtri, écrivait à un sien ami de langue française. Voici la partie principale de cette lettre :